



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prise en charge

Question au Gouvernement n° 1495

Texte de la question

FINANCEMENT DE LA DÉPENDANCE DES PERSONNES ÂGÉES

M. le président. La parole est à M. François de Rugy, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. François de Rugy. Madame la secrétaire d'État chargée des aînés, je ne ferai pas de commentaire sur cette appellation, sinon qu'elle me paraît un peu ridicule. Pourquoi pas un jour un secrétariat d'État aux grands frères ou aux petites soeurs ou que sais-je encore. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Il vaudrait mieux affronter concrètement les problèmes plutôt qu'essayer de se cacher derrière des appellations un peu "marketing".

Je veux appeler votre attention sur l'accueil fait aux personnes âgées, notamment aux personnes âgées dépendantes. Dans ma circonscription, comme dans beaucoup d'autres, il existe des établissements, où les familles des résidents en viennent à déposer des réclamations. Ce sont pourtant des établissements modernes. Ils ont souvent été rénovés, mais ils manquent cruellement de personnel, ce qui fait que l'on parle parfois de maltraitance.

On ne peut pas incriminer les personnels. Les arrêts maladie se multiplient car ils sont épuisés, à bout. En effet, ces structures manquent de moyens humains et financiers suffisants, qu'elles soient publiques ou privées.

Dans les cours d'économie un peu simpliste dispensés, depuis quelques semaines, par M. Guaino et qui sont malheureusement relayés par le Président de la République, on tente d'opposer les dépenses de fonctionnement, qui seraient les mauvaises dépenses, aux dépenses d'investissement, qui seraient des dépenses d'avenir.

Les dépenses pour le grand âge, pour la dépendance sont des dépenses de fonctionnement, de personnels notamment. Elles sont pourtant plus que jamais d'avenir ; il faut donc les financer durablement.

Allez-vous, oui ou non, instaurer un cinquième risque dans la protection sociale comme cela avait été annoncé ? Comment allez-vous le financer ?

L'argent existe : il y a eu la journée de solidarité, vous avez instauré les franchises médicales. Où est cet argent ? Comment allez-vous le répartir ? (*Applaudissements sur divers bancs des groupes GDR et SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme Nora Berra, secrétaire d'État chargée des aînés.

Mme Nora Berra, *secrétaire d'État chargée des aînés*. Monsieur de Rugy, vous m'interrogez sur la politique du Gouvernement en matière de financement de la dépendance des personnes âgées. Vos accusations sont sans fondement.

M. Jean-Pierre Brard. On répond d'abord, on démontre après !

Mme Nora Berra, *secrétaire d'État*. Ce gouvernement a accompli un effort considérable en cette période de crise, en accordant, cette année, une augmentation de plus de 8 % de l'assurance maladie vis-à-vis des personnes âgées dépendantes .

M. Jean-Pierre Brard. C'est une question d'humanité, non d'euros !

M. le président. Monsieur Brard !

Mme Nora Berra, *secrétaire d'État*. Sachez que 300 millions d'euros ont été déployés en 2008 et 2009 pour les établissements et les personnels. Dans ce secteur plus de 20 000 emplois ont été générés. En 2009, ce fut, je vous le rappelle, l'un des plus dynamiques en matière de création d'emplois.

Grâce au plan de relance, 12 500 places ont été créées cette année. De plus, 6 000 postes pour les soins

infirmiers à domicile ont été mis en place pour les services de proximité.

La subvention de 250 millions d'euros accordée aux établissements a été multipliée par quatre par rapport aux années antérieures.

Monsieur de Rugy, vous pouvez constater que le Gouvernement est loin d'avoir oublié les personnes âgées, notamment les personnes âgées dépendantes. Ce ne sera certainement pas celui-ci qui oubliera nos aînés. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

Données clés

Auteur : [M. François de Rugy](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1495

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Aînés

Ministère attributaire : Aînés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juillet 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 juillet 2009